

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que le Ministère de l'Economie et des Finances, a déclaré le 23 avril 2014, avoir cédé sur le marché de blocs, le 17 avril 2014, 10 420 876 actions BCP, au cours unitaire de 197,25 DH, franchissant à la baisse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite banque.

Suite à cette transaction, le Ministère de l'Economie et des Finances détient 1 action BCP.

Contact CDVM :

Tel : 05 37 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma